

Ecole des Tilleuls
10 place de la liberté
67120 MOLSHHEIM

03.88.38.69.24
ce.0671194j@ac-strasbourg.fr

Procès verbal du conseil d'école du 14 octobre 2022

Présents :

Représentant la mairie de Molsheim : Audrey KESSOURI (directrice services scolaires et périscolaires)

Enseignants : Sandy SCHWARTZ (directrice), Roselyne AUFEUVE-LEWER, Maud BAILLY, Gilles COLIN, Caroline DEMANGE, Céline MEYER, Christine JARTY, Pascale SPETZ, Magali SPONEM, Guillaume SUPPER, Marion TORMEN, Marie-Claire TROESTLER, Emeline JEHL, Thomas HUGUENIN

Parents d'élèves titulaires :

FCPE : Géraldine ZIMMER, Laure SCHIFFERLE

Eltern Alsace: Annabel MATTELAER, Estelle FISCHER

APEPA: Valérie GILLMANN, Fanny KOENIGUER

Parents d'élèves suppléants :

FCPE : Stéphane ARENA, Ronan PELLEGRINI

Eltern Alsace: /

APEPA: Médine AYDEMIR

Absents excusés :

Représentant la mairie de Molsheim : Laurent FURST (maire), Sylvie TETERYCZ (adjoindte au maire)

Enseignants : Christine GAL, Anne-Laure SCHITTER, Nathalie ARAUJO, Alexia GONDOUX

Parents d'élèves titulaires: Florent GARCIA, Sébastien FISCHER

Absents non excusés :

Enseignants : Anaïs MERCKLE

Parents d'élèves titulaires: Delphine PELLENARD, Jean MANTEAU, Aïda BALIC, Emilie ANTOINE

Le Conseil est ouvert à 18h30.

➤ **Installation du nouveau conseil, résultat des élections**

En ouverture du conseil d'école, Mme Sandy SCHWARTZ souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes pour ce premier conseil d'école.

Concernant les élections, celles-ci se sont déroulées entièrement par correspondance avec un taux de participation de 57.20%.

12 sièges étaient à pourvoir, les 12 sont attribuées avec 4 sièges pour chaque liste (Eltern Alsace, FCPE et APEPA).

Merci aux parents pour leur aide tant au niveau de la mise sous pli que pour le dépouillement.

Les élections devraient avoir lieu par vote électronique pour la rentrée prochaine, si ce n'est pas le cas, la demande est faite afin que les élections se fassent à nouveau par correspondance.

Demande approuvée à l'unanimité des membres présents.

➤ **Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 10 juin 2022**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

➤ **Vote du règlement intérieur**

Aucune modification n'est apportée au règlement intérieur.
Approuvé à l'unanimité.

➤ **Présentation du projet d'école**

Le projet d'école est obligatoire dans chaque école. Il est établi pour une durée de 3 à 5 ans. Il doit être adopté par le conseil d'école sur proposition de l'équipe pédagogique.

Le projet d'école a pour vocation de répondre aux besoins particuliers des élèves. Il met en relation des objectifs nationaux et des problématiques locales.

Il précise les voies et les moyens qui sont mis en œuvre pour assurer la réussite de tous les élèves et pour associer les parents à cette fin. Il détermine également les modalités d'évaluation des résultats atteints.

Il doit être mené en commun par toute la communauté éducative.

Le projet d'école 2019 / 2022 arrive à échéance. Cependant, un avenant au projet d'école sera rédigé pour le prolonger d'une année.

Le projet d'école : Il s'intitule : « Le langage au service de la communication, de la citoyenneté et du savoir-vivre »
L'objectif général est de développer la compréhension de la langue avec l'identification de 3 objectifs prioritaires :

- 1- Développer le langage oral
- 2- Apprendre à vivre ensemble
- 3- Sensibiliser les élèves-citoyens au développement durable.

Les classes sont engagées dans les trois axes du projet d'école. Un bilan avait été fait lors du conseil d'école n°3 de l'année dernière le 10 juin 2022.

➤ **Bilan de rentrée, actions, sorties et projets**

Bilan de rentrée :

L'école a deux labels :

- Label JO 2024 (les projets concernent le sport en partenariat avec différentes associations de Molsheim)
- Label E3D : l'école a déjà le niveau 1 du label, différentes actions de valorisation ont déjà été menées les années précédentes, d'autres actions sont à venir pour prétendre au niveau 2. Les projets tels que « Renature ton école » et l'aménagement de l'espace derrière le bâtiment B en seraient la continuité tout en développant un partenariat avec le périscolaire.

A ce jour, l'école accueille 298 élèves dont 74 bilingues répartis comme suit :

- 82 CE2 (dont 18 bilingues)
- 125 CM1 (dont 41 bilingues)
- 91 CM2 (dont 14 bilingues)

Sont inclus 13 élèves bénéficiant du dispositif ULIS.

Ces élèves sont répartis sur 12 classes avec 3 classes dans le cursus bilingue.

Mme Tormen présente le dispositif ULIS pour une école plus inclusive :

Le fonctionnement de l'ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) a évolué, les élèves du dispositif ULIS appartiennent tous à une classe de référence. Ils participent à certaines activités ou séances d'apprentissage en fonction de leurs capacités et de leur projet individuel.

Les élèves n'ont pas intégré le dispositif la première semaine et sont restés intégralement dans leur classe de référence.

Ces élèves présentent des troubles cognitifs qui empêchent les apprentissages.

* **Récréations** : l'équipe pédagogique a fait le choix de garder des récréations échelonnées par étage et par bâtiment, ce qui permet d'avoir moins d'enfants dans la cour en même temps. Mise en place de zones « ballon » communes et installation prochaine d'une zone « billes » en lien avec le conseil des délégués d'élèves.

* **Intervenants à l'école :**

- EPS : Jérémy pour toutes les classes selon un planning par période, mis à disposition par la ville
- basket : Mme Blattner les vendredis AM, mise à disposition par le basket club de Molsheim pour toutes les classes
- handball : Ragheb, les mardis AM, mis à disposition par le MOC de Molsheim
- rugby : en période 2 pour les classes de Mme Aufeuwe-Lewer, Mme Jarty, Mme Troestler et Mme Sponem et peut-être au printemps pour d'autres classes
- tennis (CM1): à venir
- foot (CM1): à venir
- musique : Mr Antoni pour toutes les classes, mis à disposition par l'école de musique et la ville
- théâtre : Mme Lerat pour les CE2, mise à disposition par l'école de musique et la ville
- contes musicaux et l'éveil musical : Mme Martin pour les CE2 et CM1, mise à disposition par l'école de musique et la ville
- bibliothèque: Madame Jung qui continue à s'investir dans l'organisation de la bibliothèque.
- 3 intervenantes de religion : Mme Goefft, Mme Dingens pour l'enseignement catholique (62 élèves inscrits) et Mme Gissler pour l'enseignement protestant (8 élèves inscrits)
- Mr Burak, professeur de turc dans le cadre des Enseignements Internationaux de Langues Etrangères, enseignement optionnel proposé par l'éducation nationale. Ces cours ont lieu le lundi soir après les heures de classe.

Toute l'équipe pédagogique tient à remercier l'ensemble des intervenants pour leur implication ainsi que les différents organismes pour la mise à disposition.

* **Service civique :** l'école recrute un jeune en service civique. Les missions attribuées sont : contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école primaire et l'inclusion des élèves en situation de handicap. Campagne de communication faite. N'hésitez pas à communiquer.

* **Rentrée en musique :** selon la circulaire ministérielle, le lundi 5 septembre en partenariat avec les intervenants de musique (Mr Antoni et Mr Bourdon), les élèves ont repris les chants de l'année dernière. Toute l'équipe pédagogique remercie l'école de musique pour leur soutien.

* **Mise en place des activités physiques quotidiennes**

Pratiquer une activité physique quotidienne contribue au bien-être et à la santé, conditions fondamentales pour bien apprendre. Le ministère chargé de l'éducation nationale s'engage, en collaboration avec Paris 2024 et le mouvement sportif, à ce que chaque élève bénéficie d'au moins 30 minutes d'activité physique quotidienne dans toutes les écoles primaires (distinct de l'enseignement de l'éducation physique et sportive).

Les formes que peuvent prendre les « **30 minutes d'activité physique quotidienne** », sont variées et doivent être adaptées au contexte de chaque école. Elles peuvent être fractionnées et combinées sur les différents temps scolaires, mais aussi périscolaires.

Mr Supper présente l'organisation pour l'école :

Organisé après le temps d'accueil par roulement sur la semaine, matin ou après-midi (bouger est le thème pour la période 1 et jeux traditionnels pour la période 2).

* **Conseil des élèves avec l'élection de délégués et d'éco-délégués :**

Reprise du travail du conseil des élèves cette année. Il était à l'arrêt les années précédentes en raison du contexte sanitaire pour limiter le brassage entre élèves.

* **Programme pHARe :**

L'école est engagée dans ce programme, les enseignants sont en cours de formation.

Un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, collèges et lycées est généralisé à tout le territoire national. C'est le programme pHARe.

Qu'est-ce que le harcèlement ?

Le harcèlement scolaire est une violence **répétée**, pouvant être verbale, physique ou psychologique. Toutefois, la plupart du temps, à l'école, le terme d'intimidation est plus approprié que le terme de harcèlement.

Afin de prévenir ces situations, la Méthode de la Préoccupation Partagée (MPP) est mise en place. Il s'agit d'un protocole national bien défini, suivi par l'école.

Qu'est-ce la MPP ?

C'est une méthode **non blamante** basée sur la résolution pacifique des conflits (pas de sanctions). Elle fait appel à la bienveillance et à l'empathie de chacun des protagonistes (adultes et enfants). Elle doit être l'affaire de toute la

communauté éducative. Elle est basée sur un protocole bien défini. Cette méthode permet d'instaurer un climat scolaire bénéfique aux apprentissages : elle permet de faire cesser les brimades et d'améliorer les relations entre les élèves. Elle se base sur une éthique : souci de l'autre, confidentialité, discrétion, tact, délicatesse, respect et confiance.

Remarques importantes :

- seuls les parents de l'élève en souffrance sont associés à la démarche contrairement aux parents des témoins et des intimidateurs.
- il ne doit en aucun cas y avoir de confrontation entre les protagonistes.
- durant 15 jours : vigilance observée par l'équipe
- au delà de 15 jours, si la situation ne s'améliore pas ou n'est pas résolue : signalement DSDEN / fait établissement.

* **Permanence de l'infirmière scolaire :** Tous les vendredis des semaines paires de 14h à 16h30, elle fera une permanence à l'écoute des élèves et/ou des parents en fonction des besoins de chacun.

* **Cycle natation :** en cours pour les classes de Mme Bailly et Mr Huguenin

Actions, projets et sorties menées depuis la rentrée :

* **Projet Voltaire** pour toutes les classes (présentation par Mr Colin).

Il s'agit d'un support numérique pour l'apprentissage de la grammaire et de l'orthographe. Il permet la différenciation, le parcours est auto-adaptif pour les enfants et en autonomie totale. Il peut être utilisé à l'école comme à la maison.

* **Projet Mathador** pour 4 classes (présentation par Mme Sponem)

Il s'agit du pendant du projet Voltaire mais en mathématiques, plus particulièrement pour le calcul mental. Il est également utilisable à la maison. Les CM2 participeront à un concours national au cours du 2ème trimestre.

* **Tournée des classes**, le lundi 19 septembre, par Mr le Maire, l'adjointe au maire Sylvie Teterycz et la cheffe de service Mme Audrey Kessouri. Chaque classe s'est vu remettre un gâteau de bonbons et une cagette de fruits et de jus de fruits.

* **L'intervention de l'infirmière scolaire** dans toutes les élèves de CM1 et CM2 avec pour thème, son corps et le corps de l'autre (mardi 20 septembre et vendredi 23 septembre : CM1 et vendredi 14 octobre : CM2). Retour positif de l'infirmière, les élèves se sont bien emparés du sujet.

* **Exposition à l'hôtel de la Monnaie** avec la rencontre d'arboriculteurs, d'apiculteurs et la découverte des champignons pour les CE2, le lundi 10 octobre.

* **Course aux étoiles**, le lundi 10 octobre : toutes les classes

* **Cross du collège** pour les CM2 dans le cadre de la liaison CM2/6^{ème} le jeudi 13 octobre

* **Classe de découverte sans nuitée** pour deux classes, les CM1 de Mme Jarty et les CM1 de Mr Colin du 10 au 14 octobre au Stride Indoor Bike Park.

Les classes ont été prises en charge par des animateurs qualifiés (3h/jour) pour des activités sur BMX et l'apprentissage de la maniabilité. Ils ont bien progressé et bien aimé.

* **Visite d'une exposition sur la nappe phréatique** à Mutzig pour la classe de Mme Jehl, le lundi 3 octobre et Mme Aubeuve-Lewer, le jeudi 6 octobre, en co-animation avec la maison de la nature

* **Dans le cadre de la semaine du goût**, tous les CM1 se sont vus remettre une BD par l'association Kiwanis France en présence de Mr le Maire dans le cadre de la promotion à la santé

* **Rallye Photos :** Les CM2 de Mme Troestler ont découvert la ville dans le cadre d'un rallye photos le lundi 10 octobre, Parcours mis en place afin que les enfants retrouvent d'après photos le patrimoine historique de Molsheim.

* **Baguette&Marmelade :** 30 exemplaires offerts par la mairie exploités par les classes bilingues. Un grand merci à la ville de Molsheim.

Actions, projets et sorties à venir :

* **Ecole et cinéma :** toutes les classes sont inscrites

* **Festival Augenblick :** pour les classes bilingues

* **Classe de découverte avec nuitées** pour 3 classes bilingues à Muckenbach du 27 au 31 mars 2022

* **Classe de découverte avec nuitées** pour 4 classes monolingues à La Bresse du 27 au 31 mars 2022, actuellement en suspend car beaucoup d'élèves non partants

* **Activité Saumon-Rhin** pour les classes de Mme Bailly, Mme Meyer et Mme Jehl (élevage de saumons dans les classes avec pour finalité un alevinage dans la Bruche).

- * **Musée d'art moderne** pour la classe de Mme Bailly, projet en cours d'élaboration
- * **Petit déjeuner allemand** : pour toutes les classes, il aura lieu vendredi 21 octobre
- * **Permis vélo** : les CM2 passeront le permis vélo en partenariat avec la gendarmerie et les CM1 bénéficieront d'une préparation au permis vélo avec la police municipale
- * **Projet ski** : les classes de Mme Demange, Mr Colin et Mr Supper
- * **Projet école du dehors** : les élèves de Mme Sponem et Mr Colin ont fait des propositions pour la réalisation d'un espace « Ecole du dehors » en partenariat avec le périscolaire. Cet espace sera partagé et se trouvera entre le bâtiment B et la maison des élèves. Ce projet doit être présenté lors de la commission d'investissement courant novembre.
- * **Stage d'automne** fait par Mr Supper, il aura lieu à l'école de la Monnaie
- * **Ateliers culinaires** : 6 classes seront accueillies par le Chuchi Club dans leur cuisine pour la réalisation d'un atelier culinaire en lien avec la BD qui a été offerte aux enfants
- * **Natation** : les CE2 n'ayant pas bénéficié de séances de natation au trimestre 1 iront à la piscine à compter du 5 mai
- * **Kermesse de l'école** : 30 juin 2022
- * **Olympiades de l'école** en fin d'année

➤ Sécurité des écoles

* **Vigipirate** : Le niveau « **sécurité renforcée risque attentat** » s'applique depuis le 14 décembre 2018 sur l'ensemble de territoire, il correspond à des mesures permanentes de sécurité renforcée.
Un mot a été distribué aux parents pour faire un rappel au sujet des règles de sécurité suite à quelques écarts.

Rappel :

- **durant le temps d'accueil** (8h05 à 8h15 et 13h50 à 14h00): les enfants sont **déposés devant les portails respectifs** à savoir rue Charles Mistler pour le bâtiment B ou place de la liberté pour le bâtiment A, sauf durant le temps des travaux dans la cour,
- **à l'heure de sortie** (11h45 et 16h30) : les enseignants accompagnent les classes jusqu'aux différents portails, **les adultes ne sont pas autorisés à entrer dans la cour,**
- **en dehors des heures d'accueil**, les deux bâtiments seront **verrouillés, les entrées se feront uniquement par le portillon** (place de la Liberté), il convient alors de vous présenter et de préciser dans quel bâtiment vous souhaitez vous rendre,
- **portillon du périscolaire** : seuls les **enfants pris en charge par les animateurs du périscolaire sont autorisés à passer par ce portillon.**

* Exercices de sécurité :

Réglementairement, nous devons faire deux exercices incendie et au moins un exercice PPMS (plan particulier de mise en sûreté) risques majeurs et au moins un exercice PPMS attentat-intrusion.

Les PPMS ont été mis à jour.

Concernant l'alarme attentat-intrusion, nous sommes reliés à la maison des élèves et à l'école de la Monnaie. Dès que cette alarme est déclenchée, nous avons l'information à l'école au moyen des haut-parleurs. Etant donné que nous ne sommes pas capables de savoir s'il s'agit d'une intrusion ou d'un attentat, nous appliquons les règles les plus défavorables à savoir celle de l'attentat et toute l'école se confie en attendant d'avoir des informations complémentaires.

➤ Coopérative scolaire présentée par Mme Demange, mandataire

Les coopératives ont fusionné, les comptes ont été clôturés et révisés par les commissaires aux comptes. Toutes les pièces sont visibles sur demande, il convient de s'adresser au mandataire des comptes.

➤ Actions des parents d'élèves

- * **Eltern** :
 - **bourse de puériculture**, le 5 novembre
 - **2ème bourse en avril**, le week-end du 22 et 23 avril (jour à définir)
- * **FCPE** :
 - **vente de chocolat**
 - **vente de fromages**, début décembre et fin mars

- opération fournitures scolaires

* **APEPA : vente de miel**, en décembre

* **Reconduction de la Saint-Martin**, jeudi 10 novembre (version simplifiée) : défilé avec lanternes et passage à l'hôpital. Pas de distribution de brioche cette année. Départ à 18h00 sur la place de l'hôtel de ville.

➤ Divers

Questions parvenues :

* **La mise en place d'un site internet de l'école est-il en prévision ? Cet outil offre de nombreux avantages notamment en termes de communication. Les familles seraient ravies de pouvoir s'y référer le cas échéant.**

Oui, le site existe déjà, il est en construction. Les nouveaux codes « administrateur » sont arrivés. Communication sera faite auprès des familles dès qu'il sera opérationnel.

* **le manque de jeux (matériel) lors des récréations est un sujet qui revient régulièrement dans les échanges enfants/parents. Les jeux d'imagination ou jeux improvisés entre élèves durant ces temps récréatifs assurent la plupart du temps leur fonction. Néanmoins tous les élèves ne se sentent pas à l'aise dans ce type de propositions. Seraient-ils envisageables de mettre à disposition des enfants des craies, cerceaux, ballons ou autres ? Voir d'échanger en classe avec les élèves sur ce qui les met à l'aise ou pas durant le temps de la récréation ?**

Oui, un travail de réflexion doit être mené avec les délégués à ce sujet (qui ?, quand ?, comment on s'organise ?).

* **Les travaux prévus afin d'assurer le bon fonctionnement du chauffage ont-ils pu être réalisés ?**

Oui, les travaux ont pris plus de temps lié notamment à des soucis d'approvisionnement des pièces mais ils se sont terminés mercredi dernier, le 12 octobre (le bâtiment B vient de signaler que le chauffage ne fonctionne pas à l'étage). Mme Kessouri a pris le message en direct et se charge de faire passer l'information.

Constat à relayer à la mairie :

* **Périscolaire** : Plusieurs parents se sont retrouvés sans mode de garde périscolaire au mois d'octobre. Le tout suite à un accueil effectif en septembre (Périscolaire Centre, Monnaie et Tilleuls). Aussi leur mécontentement va en grandissant devant le nombre de places réellement disponibles et les nouvelles modalités de réservations.

La demande de revenir à l'organisation de l'année précédente est régulière.

Cette demande sera très certainement soulevée lors de la réunion de rentrée du périscolaire.

Mme Kessouri : L'agrément pour l'accueil est lié à la surface disponible en m² : 226 enfants peuvent actuellement être accueillis, ce qui est, certains jours, insuffisant et il est difficile d'anticiper pour les années suivantes. Une réponse de Jeunesse et Sport est en attente pour permettre l'accueil d'enfants supplémentaires. Un groupe de travail a été mis en place en lien avec les représentants des parents d'élèves et la municipalité, la première rencontre aura lieu la semaine prochaine.

Avant de clôturer le conseil d'école, Mme Schwartz remercie Mr Walter, directeur de l'école de la Monnaie, pour le prêt de la salle de réunion.

La présidente de séance clôt le conseil à 19h28.

La présidente du conseil,
Mme Sandy Schwartz



La secrétaire,
Mme Caroline Demange

